

Commission Formation et Vie Universitaire

Jeudi 10 mars 2022

1. Informations générales

1.1. Congés pour projets pédagogiques : désignation des rapporteurs pour le CAC du 10 mai

Les propositions des noms de rapporteurs pour les demande de congés pour projets pédagogiques figurent dans le tableau ci-joint :

Composante	Nom	Prénom	Rapporteur 1	Rapporteur 2	Intitulé	Durée
Arts et sciences humaines	ETIENNE	GUILLAUME	Huver Emmanuelle	Dallet-Choisy Sandrine	Méthodologies de recherche et de restitution alternatives et créatives	1 an
EPU	DI PIETRO	FRANCESCA	Malrieu Florent	Touzé Antoine	Nature en ville et changement climatique	1 an
EPU	MARTOUZET	DENIS	Dallet-Choisy Sandrine	Rivière Arnaud	Augmenter les capacités de réflexivité de l'étudiant par la posture et le pratiques de l'enseignant et application au montage d'un enseignement sur la transition écologique	1 an
IUT de Tours	SMITH	ADAM	Zebib Racha	Plantier Laurent	Internationaliser une formation en animation socio-culturelle: pourquoi et comment	1 semestre
Lettres et Langues	HECK	MARYLINE	Sabard Olivia	Vergotte Jackie	Penser et organiser des formes d'enseignement-création: l'Atelier d'écriture	1 an
Sciences et Techniques	PORTEU DE BUCHERE	FLORENCE	De Runz Cyril	Chateigner Frédéric	Apporter une touche de développement durable au département de chimie tout en évoluant vers de nouvelles approches pédagogiques	1 semestre
Sciences et Techniques	MERCONE	SILVANA	Vergote Jackie	Clarisse René	Mise en place CMIn technologies quantiques	1 Semestre
Sciences et Techniques	VAUDIN	PASCAL	Germon Stéphanie	Douyère David	Se familiariser avec le secteur privé associé à la toxicité environnementale et connaitre ses attentes	1 Semestre
Sciences et Techniques	HUGUET	ELISABETH	Angoulvant Théodora	Oudin Federica	Projet création Mundus Insects as solutions	1 an

1.2. Point sur le Forum de l'orientation

Les 11 et 12 mars prochains se tiendra le forum de l'orientation au Parc des Expositions où l'université sera représentée. Le vendredi sera réservé aux classes de lycéens et le samedi sera ouvert à tout public.

1.3. Ouverture d'une UFR de Médecine à Orléans

Florent Malrieu informe la commission de l'ouverture d'une antenne Parcours Accès Santé Spécifique (PASS) à Orléans dès la prochaine rentrée. Les détails de l'organisation restent à définir et seront présentés ultérieurement.



1.4. Point sur la certification en langues

Comme annoncé lors des précédentes commissions formation et vie universitaire, l'université propose à tous les étudiants de licences 3ème année, licences professionnelles et quelques diplômes universitaires de Technologie deux certifications en langue anglaise : le TOEIC ou le Linguaskill (destiné seulement aux étudiants ayant un projet de mobilité internationale ou poursuite d'études spécifique notamment).

Pour rappel, seul le passage de cette certification est obligatoire (sans obligation de réussite) pour obtenir son diplôme. Son coût est de 41 euros par étudiant pour le test de base (TOEIC) et de 106 euros pour le Linguaskill avec une prise en charge de l'État à hauteur de 30 euros par étudiant.

Le test aura lieu à distance selon un calendrier établi en fonction des demandes des composantes concernées à l'exception pour les étudiants rencontrant des difficultés spécifiques de connexion ou de matériel ne leur permettant pas de le passer dans des conditions optimales.

A cette fin, un questionnaire a été envoyé à tous les étudiants concernés afin qu'ils s'inscrivent à cette certification et indiquent leur situation particulière.

Seront également dispensés de passer la certification les étudiants ayant déjà validé un test de langues reconnu par le ministère de l'enseignement supérieur.

1.5. Présentation des 1^{ères} Assises de la vie étudiante

Marion Amalric présente les 1^{ères} Assises de la vie étudiante qui se tiendront sous forme d'ateliers participatifs sur la deuxième quinzaine de mars.

Douze ateliers de vingt étudiants sont proposés.

L'idée est de ne pas imposer de thématiques particulières mais de permettre aux étudiants de s'exprimer librement sur leurs priorités en matière de vie étudiante afin de construire une politique en lien avec tous les partenaires concernés de l'université ou extérieurs.

Entre le 26 et le 28 avril des séances plénières se tiendront afin d'initier la construction du schéma directeur de la vie étudiante des 5 prochaines années.

1.6. Accueil d'étudiant en exil

Il est proposé à la commission d'émettre un avis sur la proposition d'inscrire au Centre universitaire d'étude du français pour les étudiants étrangers (CUEFEE) 50 étudiants en exil qui en feraient la demande, inscrits en 2021-2022 dans un établissement d'enseignement supérieur dans un pays en guerre. L'université a déjà été sollicitée notamment par des étudiants suivant des études en Ukraine et ne bénéficiant pas encore du statut de demandeur d'asile ou réfugié.

Les membres de la CFVU adoptent cette proposition à l'unanimité dont une abstention.

2. Pédagogie

2.1. Calendrier universitaire 2022/2023

Suite à la CFVU du 3 février 2022, les composantes ont pu compléter le calendrier universitaire en fonction de leurs besoins.

Quelques dates sont à retenir :

- Après-midi banalisé, le 29 septembre pour la Rentr'écolo.
- Début des CERCIP, les 22 septembre et 19 janvier.
- Examens de PASS LAS, les 10 décembre et 17 mai.

Les UFR de Pharmacie et Médecine n'auront pas de vacances d'automne. Les composantes engagées dans les filières accès santé ne prendront qu'une semaine en avril.

Les membres de la CFVU adoptent cette proposition à l'unanimité.



2.2. Créations et modifications de diplômes d'université (DU) et interuniversitaires (DIU)

Création DU agroécologie paysanne et civilisation

Cette formation vise à la transmission de compétences théoriques - multidisciplinaires - et de compétences pratiques. Elle est conçue comme une initiation à des pratiques agronomiques et agroécologiques vertueuses. Elle ambitionne de revenir aux fondamentaux permettant de construire une agriculture à même de relever les défis environnementaux d'aujourd'hui et de demain. Les attendus sont une appropriation de connaissances individuelles et un apprentissage à la co-construction de projets. Cette hybridation des contenus de formation est conçue comme levier de transformation vers des sociétés plus écologiques grâce à la création de nouveaux profils d'acteurs sociaux. Avec ce DU, tous acquerront des savoirs pratiques et théoriques, une véritable capacité d'autonomie ainsi que des aptitudes pour situer ces pratiques dans les arrière-plans de l'évolution paysanne.

Les futurs paysans ou des paysans déjà en activité et désireux d'entreprendre une reconversion écologique de leur exploitation sont la cible première de ce DU. Il s'agit de former des praticiens et des cadres spécialisés en agroécologie désireux de contribuer à l'émergence d'une nouvelle civilisation issue de la transition écologique.

- Un an pour un effectif de 20 à 40
- 615 h de formation dont 90 prises en charge par la fondation Zoëin.

Ce dossier a été expertisé par Pascal Chareille, qui donne un avis favorable à cette création.

Les membres de la CFVU adoptent cette proposition à l'unanimité.

UFR arts et sciences humaines

Création DU pair aideance

Ce diplôme propose un programme de formation interdisciplinaire dont la visée est la professionnalisation des pratiques de pair-aideance et de contribuer à leur reconnaissance comme à leur institutionnalisation.

Il a été créé par des enseignants du Département des sciences de l'éducation et de la formation et du Département de santé publique de l'université de Tours. Il a été construit en étroite coopération avec le professeur Jean-François Pelletier de l'université de Montréal, chercheur en sciences sociales et sciences de la santé, qui dirige un diplôme sur la pair-aideance et le rétablissement en santé mentale.

L'originalité de ce DU réside dans sa conception internationale et francophone. Il s'inspire des travaux pionniers initiés par les chercheurs canadiens présents dans l'équipe pédagogique du DU et intègre les expertises croisées, en éducation et santé, forgées au sein de l'équipe de recherche Éducation Éthique Santé. Cette approche interdisciplinaire permet d'intégrer les dimensions situées et interculturelles de la santé somatique et psychique, des pratiques d'éducation et de formation, des réflexions respectives à chaque région, provinces ou pays concernés et les spécificités pratiques qui en découlent.

Ce DU propose une approche intégrative croisant la santé publique et les sciences sociales, par la prise en compte des capacités et savoirs expérimentiels du patient, les déterminants sociaux communs à la santé mentale et à la santé somatique. Il représente une première étape aux formations LMD plus spécifiques.

- un an pour un effectif de 25 à 30
- Niveau d'entrée et de sortie à Bac+2
- Diplômes exigés pour un accès de droit : BTS, DUT ou diplômes d'État de niveau III dans les domaines de la formation d'adultes, du conseil d'insertion, santé, des sciences sanitaires et sociales, de l'animation, du socio-éducatif...
- 87 heures de formation

Ce dossier a été expertisé par Florent Malrieu, qui donne un avis favorable à cette création.

Les membres de la CFVU adoptent cette proposition à l'unanimité.



UFR de médecine

Création DU Alimentation santé

En France, aucune formation ne propose à ce jour un diplôme combinant Sciences Technologie Santé (STS) et Sciences Humaines et Sociales (SHS) en Alimentation-Nutrition.

Cette formation est le fruit d'une collaboration initiée depuis plusieurs années avec entre les STS (Unité mobile de Nutrition du CHRU de Tours, Inserm UMR 1069) et les SHS (IEHCA, Pôle Alimentation de l'Université et CITERES).

Elle répond à un besoin émanant de professionnels de santé (Médicaux et non médicaux) et de professionnels de domaines hors santé (ingénieurs en agro-alimentaire, food studies, communicants, logisticiens, personnel de restauration collective et commerciale).

Le DU propose un corpus généraliste de 77 heures couvrant les bases de l'alimentation humaine, les déterminants de nos choix alimentaires, les pathologies liées à l'excès et l'insuffisance de prises alimentaires.

Les Objectifs sont d'acquérir un ensemble de notions générales tant en STS qu'en SHS pour mieux appréhender toutes les dimensions de l'alimentation humaine, de développer ses connaissances à des champs non "habituels" respectivement en STS ou SHS.

Un corpus spécialisé de 18 heures propose une formation appliquée à des situations particulières en nutrition spécialisée.

Cet enseignement donne des compétences en alimentation humaine pour comprendre les principaux déterminants de nos choix alimentaires et pathologies qui en résultent.

- 1 an pour un effectif de 20 à 40
- Niveau d'entrée et de sortie à Bac+2
- 95 heures de formation

Ce dossier a été expertisé par Marion Amalric et Sandrine Dallet-Choisy, qui émettent ~~donne~~ un avis défavorable à cette création en l'état. Il est demandé de mieux préciser le public visé. Il est donc proposé de sursoir à sa création et d'examiner une nouvelle version du dossier à la prochaine CFVU.

La CFVU sursoit à la création de ce DU par un vote à l'unanimité.

Création DU innovations numériques et technologiques en gériatrie

Il s'agit du premier diplôme d'université spécialisé en "Innovation, technologies appliquées à la gériatrie" proposé en Région Centre Val de Loire.

Le D.U intervient dans le cadre du projet de création d'un living lab gériatrique au CHRU et plus largement de la future création d'une Chaire Innovation & Vieillesse.

Le diplôme apporte des compétences complémentaires à des étudiants, médecins, autres professionnels de santé ou toute personne travaillant dans le domaine du vieillissement et souhaitant élargir son champ de compétences.

Les objectifs généraux sont d'acquérir des compétences de base en gériatrie et gériatrie, connaître, comprendre, pouvoir évaluer l'intérêt des nouvelles technologies au service du soin gériatrique et du bien-être des professionnels, dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire et éthique.

À l'issue de la formation, les professionnels seront en mesure de comprendre les enjeux économiques, sociétaux liés au vieillissement et l'intérêt de l'apport des technologies sur le bien-être et l'autonomie des personnes âgées. Ils appréhenderont aussi l'apport sur le bien-être des professionnels travaillant au service des aînés.

Les objectifs pédagogiques sont les suivants :

- Comprendre les enjeux de la gérontechnologie pour être en mesure de coordonner un projet dans le domaine,
- Identifier les bons interlocuteurs pour les projets de recherche en gérontechnologie,
- Accompagner les changements sociétaux, techniques et professionnels liés à la gérontechnologie,
- Maîtriser un modèle réglementaire, économique, organisationnel et éthique pérenne.

Compétences attendues :

- Être capable d'identifier les caractéristiques du vieillissement et les pathologies associées,
- Mettre en pratique des solutions technologiques au service des pratiques des professionnels, de leur bien-être et de celui des personnes âgées,



- Mettre en œuvre une méthodologie "d'une idée à la conception d'un outil technologique" dans le respect de la réglementation en vigueur : recherche et développement,
- S'approprier les expériences d'établissements de santé ayant franchi le pas de l'innovation,
- Participer activement à la réflexion sur la recherche et le développement de technologie grâce à l'intervention d'industriels du secteur (start-up) et experts académiques.
 - un an pour un effectif de 20 à 25
 - 118 heures de formation

Ce dossier a été expertisé par Jackie Vergote, qui donne un avis réservé à cette création. Comme pour le précédent dossier, il est convenu d'examiner une version révisée à la prochaine CFVU.

Les membres de la CFVU sursoient à la création de ce DU à l'unanimité.

Modification - DIU Échographie et Techniques Ultrasonores (ETUS)

Le caractère national de l'organisation du DIU ETUS, son ouverture à différentes spécialités, l'organisation de l'enseignement – avec un tronc commun et divers modules optionnels – ont pour but de renforcer cette recherche de qualité de formation dans les différents domaines d'application clinique de l'échographie.

Les modifications consistent en l'augmentation du nombre de vacations de 30 à 40 par module sauf celui des urgences hors tronc commun (décision prise au CNP du 16 Mars 2021)

L'objectif est la valorisation du diplôme et de l'exercice de l'échographie dans un contexte marqué par le développement de l'échoscopie, les progrès techniques ultrasonores et de leur pertinence clinique.

Les membres de la CFVU adoptent cette proposition à l'unanimité.

Modification - DIU Médecine manuelle-ostéopathie médicale

Les modifications portent sur la réduction des effectifs avec un minimum de 12 et un maximum de 25 étudiants par module au lieu de 15 et 20 inscrits et pour la troisième année une capacité minimum de 8 et maximum de 15 étudiants.

Les modalités de contrôle des connaissances au niveau nationales sont modifiées et décrites dans le tableau fourni dans le dossier.

Les membres de la CFVU adoptent cette proposition à l'unanimité.

Modification - DIU Réhabilitation respiratoire du grand Ouest

Les modifications portent sur le changement de l'intitulé du module proposé par l'université de Tours et du nombre d'heures : 20 heures au lieu de 18,5 heures car l'examen d'une durée de 1h30 qui se déroulait pendant le module de Tours est reporté en dehors des dates de formation, Il est également fait mention d'une actualisation du nom des enseignants intervenant dans la formation et d'une harmonisation des tarifs entre les six universités.

Les membres de la CFVU adoptent cette proposition à l'unanimité.

Modification – DU Expertise médicale du dommage corporel

Les modifications portent sur l'intitulé "Expertise médicale du dommage corporel" au lieu de réparation juridique du dommage corporel. Ce changement va permettre de mieux rendre compte du public cible du DU dont la vocation est de former des médecins à l'expertise.

Les membres de la CFVU adoptent cette proposition à l'unanimité.

Modification - DU Initiation à la réflexion éthique dans la pratique soignante

Le DU d'initiation à la réflexion éthique dans la pratique soignante offre la possibilité à des professionnels et des étudiants du milieu de la santé d'acquérir une formation en éthique utile et nécessaire à leur pratique quotidienne.

Encadrés par des binômes de philosophes et de cliniciens, ils sont accompagnés tout au long de l'année autour de thématiques récurrentes dans le champ de la santé et qui soulèvent un certain nombre de questions éthiques : la souffrance, la mort, la place du corps, mais aussi la relation soignant-soigné, la place de la délibération dans les prises de décisions, la place de l'éthique dans l'institution ou encore des questions sociétales plus générales qui soulèvent des problèmes éthiques (le handicap, la génétique ou la part accordée à la science dans la société...). Cette formation doit leur permettre d'acquérir un bagage nécessaire qui leur permettra par la suite de développer par eux-mêmes des réflexions éthiques dans leurs institutions.



Pour valider la formation, il leur est demandé, outre leur assiduité aux sessions, lesquelles ont lieu une fois par mois d'octobre à mai, de rédiger un mémoire qui sera soutenu oralement en septembre.

Le tarif est revu afin de tenir compte de l'augmentation du volume horaire en respectant les taux horaires.

Les membres de la CFVU adoptent cette proposition à l'unanimité.

2.3. UFR Arts et sciences humaines - Accréditation du master Musique et sciences humaines – co-accréditation avec l'université de Poitiers

Le Master Musicologie parcours musique et sciences humaines est co-accrédité avec l'université de Poitiers (université porteuse) depuis 2018. L'université de Poitiers ayant depuis intégrée la vague B des campagnes d'accréditation, elle a donc dû procéder au renouvellement de ses formations pour la rentrée 2022. Il convient donc pour l'université de Tours de soumettre au vote des instances ce master par anticipation.

Les principaux points forts avancés de ce master sont : l'originalité de la formation par rapport à l'offre nationale en musicologie des partenariats dans le secteur de la musique vivante, la qualité des enseignants et intervenants extérieurs et la forte capacité d'adaptation face aux difficultés rencontrées.

Les principaux points faibles sont les difficultés d'organisation générées par les différents sites tant universitaires (Tours et Poitiers) que partenariaux (Saintes), l'articulation des contenus nécessaires aux deux parcours ainsi que la composition et fonctionnement non réglementaires du conseil de perfectionnement.

Le Haut conseil de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) conclut que le master de Musicologie des universités de Tours et Poitiers est une formation originale et attractive ainsi que par les partenariats qu'elle a développés. Ainsi que l'indique le dossier, il serait judicieux d'étendre ceux-ci au plan international. D'un point de vue organisationnel, la multiplicité des lieux de cours, pointée par le dossier, appelle sans doute une réponse appropriée, telle la localisation d'une année d'études dans une ville afin de faciliter le quotidien des étudiants. Cette solution, proposée dans le dossier, paraît effectivement tout à fait adéquate, et devrait être mise en place de manière assez urgente. Le conseil de perfectionnement gagnerait à se tenir en présence des étudiants et l'évaluation de la formation par les étudiants à se développer, ce qui est prévu également.

Les membres de la CFVU adoptent cette proposition à l'unanimité.

2.4. UFR pharmacie - Licence professionnelle mention industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation : création du parcours Éco-conception de matières naturelles (EcoNat)

Ce projet pédagogique s'inscrit dans le cadre du campus des métiers « Industries Cosmétique et Pharmaceutique » (CICP) soutenu par la Région Centre Val de Loire. La Faculté de Pharmacie souhaite ainsi proposer la création d'une Licence Professionnelle dédiée à l'extraction et à la chimie verte pour la production d'ingrédients pour le domaine cosmétique.

Les étudiants susceptibles d'être accueillis (dans cette formation sont des étudiants ayant validé une Licence 2^{ème} année, par exemple en chimie, génie des procédés, voire en biotechnologies. Cette formation sera également ouverte aux étudiants titulaires d'un BTS Métier de la Chimie, Bioanalyse et Contrôle ou Pilotage des procédés ou d'un DUT (jusqu'à l'évolution prochaine de ce diplôme en BUT) dans les mêmes domaines.

En particulier, les étudiants de licence de Chimie et Sciences de la Vie de l'Université de Tours et d'Orléans, ainsi que les étudiants des BTS de la région Centre val de Loire ou Grand ouest sont particulièrement visés, mais le vivier sera vraisemblablement national, tout comme les terrains d'apprentissage.

L'objectif de la formation est de compléter une formation initiale de Bac+2 scientifique par un ensemble de compétences spécifiques au métier de l'extraction végétale. Elle doit permettre aux étudiants d'être opérationnels dans une structure de R&D ou de production de matières végétale. Les étudiants devront acquérir des compétences pour la mise en œuvre et l'optimisation des opérations unitaires d'extraction ; la montée en échelle à l'échelle micro-pilote (ordre du kg) des



procédés éco-conçus ; la caractérisation et l'évaluation biologique préliminaire des extraits produits.

La formation se fera en partenariat avec le CFA les entreprises du médicament (LEEM).

Les membres de la CFVU adoptent cette proposition à l'unanimité.

2.5. Modification des Capacités accueil santé (CAS) 2022-2023

La commission a été invitée à émettre un avis sur le nombre de places offertes pour l'année universitaire 2022-2023 pour l'accès en deuxième année des filières santé (médecine, pharmacie, maïeutique, et odontologie). Cette répartition déjà examinée par nos instances, doit être modifiée par suite des récentes décisions gouvernementales.

Nouvelle Proposition CAS 2022 - 7 mars 2022

	Médecine	Maïeutique	Odontologie	Pharmacie	Total
CAS 2022 CFVU 02-12-2021	300	32	29	120	481
CAS 2022- Mise en conformité décision 1er Ministre	350	32	49	120	551
PASS	165	13	20	49	247
LAS 1	67	7	11	27	112
LAS 2/3	103	10	15	36	164
Passerelles	15	2	3	8	28
<i>Total</i>	350	32	49	120	551

Les membres de la CFVU adoptent cette proposition à l'unanimité.

3. Vie universitaire

3.1. Commission Appel à Projets contribution vie étudiante et de campus (CVEC) du 24 février 2022

Marion Amalric présente le bilan de la commission de la Contribution de la vie étudiante et de campus (CVEC) du 24 février 2022. Un total de 49530 € a été attribué à neuf projets dont un qui relevant du projet d'établissement. Trois projets ont été refusés pour non éligibilité.

Les membres de la CFVU adoptent cette proposition à l'unanimité.

3.2. Désignation d'un membre étudiant à la commission contribution vie étudiante et de campus (CVEC)

La commission a été invitée à désigner un membre élu étudiant à la commission CVEC. Maxence BIDAUD se déclare candidat en séance.

Les membres de la CFVU adoptent cette proposition à l'unanimité.

4. Conventions

4.1. UFR Pharmacie - Convention d'unité de formation par apprentissage (UFA) entre l'UFR de pharmacie et le centre de formation d'apprentis de l'association pour la formation des préparateurs en pharmacie de la région centre val de Loire (AFPPREC) d'Orléans

La présente convention a pour objet, dans le cadre de l'universitarisation des formations paramédicales (Arrêté modificatif du 15 juin 2021 accréditant l'Université de Tours en vue de la délivrance de diplômes nationaux) de préciser les conditions dans lesquelles le diplôme d'études supérieures et scientifiques (DEUST) Préparateur – Technicien en Pharmacie est mis en œuvre par l'unité de formation par apprentissage (UFA) et le CFA.

La formation s'adresse à des candidats remplissant les conditions nécessaires pour signer un contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation ou tout autre dispositif permettant l'accès à l'alternance.

Les enseignements sont dispensés par des enseignants et des professionnels relevant de l'enseignement supérieur (UFA) et de la formation professionnelles (CFA).



L'UFA et le CFA s'engagent à mettre à disposition les moyens humains et techniques adaptés et un environnement approprié (conditions, locaux, équipements, matériel...).

Le CFA et l'UFA disposent de ressources pédagogiques actualisées et disponibles. Le CFA met en œuvre les moyens permettant aux apprenants de se les approprier.

Les membres de la CFVU adoptent cette proposition à l'unanimité.

4.2. UFR Centre d'études supérieures de la renaissance (CESR) - Convention de partenariat entre l'université de Tours et le lycée Albert Bayet relative aux formations aux métiers de la restauration et le parcours Cultures et Patrimoines de l'Alimentation

Cette convention est établie afin de développer des échanges entre les étudiants des formations aux métiers de la restauration et les étudiants du parcours Cultures et Patrimoines de l'Alimentation de la Mention Histoire, Civilisation, Patrimoine (CESR).

Ces échanges auront en particulier pour objet :

- d'initier les étudiants du parcours Cultures et Patrimoines de l'Alimentation aux métiers de la cuisine et de la restauration, au travers d'ateliers pratiques et d'un tutorat ponctuel entre les étudiants du lycée de la section hôtelière du Lycée Albert Bayet et les étudiants du parcours Cultures et Patrimoines de l'Alimentation.
- de promouvoir des initiatives qui auraient pour objet de susciter l'intérêt des étudiants des formations aux métiers de la restauration pour le patrimoine alimentaire et d'initier les étudiants du parcours Cultures et Patrimoines de l'Alimentation aux réalités professionnelles des métiers de la restauration.

L'Université de Tours s'engage à :

- initier le pilotage et la coordination de l'opération, à mentionner, sur tous les supports d'information relatifs à ce projet, le concours du Lycée des métiers de l'hôtellerie restauration Albert Bayet de Tours et s'engage à faire figurer le logotype à titre gracieux.
- prendre en charge les coûts matières (8 euros par personne) pour l'atelier assuré au second semestre universitaire.
- assurer la communication.
- établir un bon de commande, 4 semaines en amont de la manifestation afin de permettre au Lycée des métiers de l'hôtellerie restauration Albert Bayet de Tours d'engager les commandes d'approvisionnement.

Le lycée Albert Bayet s'engage à :

- mobiliser ses compétences afin de faciliter l'organisation de l'opération dans la mission qui lui sera attribuée.
- organiser les déplacements de cours, changements d'emplois du temps nécessaires pour la disponibilité des élèves, apprentis et adultes en formation continue.
- assurer la production de recettes au lycée et la distribution sur place suivant le budget qui lui sera attribué.
- faciliter la communication sur l'opération afin de susciter l'engagement des élèves dans cette opération.
-

Les membres de la CFVU adoptent cette proposition à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.